

Liste de vérification pour un environnement de travail inclusif et sécurisé

(Approche antidiscrimination)

Un environnement de travail qui adopte une approche anti-oppressive vise à lutter contre les discriminations et les violences à l'égard des salariés, en particulier ceux issus de groupes socialement discriminés (femmes, personnes issues de la diversité, personnes en situation de handicap, salariés LGBT, salariés non ou peu qualifiés, etc.).

À imprimer

Formation

- Les personnes chargées des recrutements sont-elles formées à des pratiques de recrutement non discriminatoires ?
- Le personnel d'encadrement est-il formé aux risques psychosociaux ?
- Le personnel d'encadrement est-il formé sur les risques de discriminations directes et indirectes ?
- Le personnel d'encadrement est-il formé sur les pratiques de micro-inegalités et leur impact sur le déroulement professionnel des salariés, en particulier ceux issus de groupes socialement discriminés ?
- Le personnel est-il formé à ne pas véhiculer des préjugés sur les groupes socialement discriminés ?
- Le personnel est-il sensibilisé aux questions de harcèlement au travail, en particulier de harcèlement sexuel ?

Environnement de travail

- L'environnement de travail est-il adapté aux personnes en situation de handicap ?
- Les dispositifs de travail sont-ils pensés de manière à ne pas avoir d'impact négatif sur la santé physique et psychique des salariés ?
- Les affichages au sein de l'environnement de travail véhiculent-ils des préjugés à l'égard des groupes socialement minorés (par exemple : sexisme) ?

Communication

- La communication interne est-elle inclusive pour l'ensemble des personnes appartenant à des groupes socialement discriminés ?
- Les règles de communication sont-elles non sexistes ?
- Les communications en réunion respectent-elles des règles qui favorisent l'expression de chacun, en particulier des personnes socialement discriminées ?

Études internes

- Existe-t-il des études sur la qualité de vie au travail en fonction des différentes catégories sociales de personnels, en particulier des groupes socialement discriminés ?
- Existe-il des études sur le déroulement de carrière des salariés en particulier ceux appartenant à des groupes socialement discriminés ?
- Des efforts sont-ils mis en œuvre pour tenir compte des résultats de ces études ?